

# rapport d'activités 2016



BLONAY



CHARDONNE



CORSEAUX



CORSIER



JONGNY



MONTREUX



ST-LEGIER



LA TOUR-DE-PEILZ



VEVEY



VEYTAUX





### LE SAI EN BREF ...

En gestation depuis 1968, le service des intérêts généraux, chargé, en plus du secrétariat des affaires intercommunales, d'études générales que le greffe de Vevey n'avait plus le temps d'effectuer, a finalement été créé en 1972.

A cette époque, il n'existait pratiquement qu'une seule institution intercommunale, la Conférence des municipalités de Vevey, La Tour-de-Peïlz et Montreux.

C'est en 1988 que l'idée d'instituer un véritable secrétariat intercommunal a pris forme. Un cahier des charges a été établi et le mode de contribution des autres communes aux frais de ce secrétariat a été défini pour entrer en vigueur dès 1990.

Depuis sa constitution, les tâches de ce service ont été en constante évolution, les affaires intercommunales devenant de plus en plus importantes pour finalement représenter les seules tâches du service qui, depuis 1995, s'appelle service des affaires intercommunales (SAI).

## PRÉAMBULE

Comme pour les rapports d'activités précédents, celui de 2016 fait l'objet d'une adoption, d'une part, par les 10 syndics de la Riviera et, d'autre part, par la municipalité de Vevey.

Pour mémoire, cette façon de procéder reflète la prise en charge financière du service par l'ensemble des communes de la Riviera et par conséquent, la dimension intercommunale de celui-ci.

Le présent rapport s'articule en trois parties :

- ⇒ Présentation du service
- ⇒ Activités 2016 en bref
- ⇒ Activités 2016 par domaine thématique

## CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

Service public rattaché administrativement et localisé à Vevey, le SAI est un service transversal œuvrant dans tous les domaines où les municipalités lui confient un mandat.

Plaque-tournante de l'information, le SAI assure le relais entre le technique et le politique. Il dépend des 10 communes de la Riviera et, plus particulièrement, de la Conférence des syndics de la Riviera (CSD), dont il assure le secrétariat et la coordination.

Pour éviter toute confusion, il importe de relever que le SAI n'est pas une « préfecture bis ». Ainsi, si le préfet est un représentant de l'Etat auprès des communes, le SAI lui, intervient toujours dans le cadre de la sphère des compétences communales.

## MISSIONS

En bref, les missions du service sont les suivantes :

- ⇒ Assurer la coordination, le développement et la gestion des projets intercommunaux qui lui sont confiés.
- ⇒ Gérer les institutions intercommunales existantes qui sont placées sous sa responsabilité.
- ⇒ Développer dans la mesure du possible, une vision globale de la régionalisation.
- ⇒ Développer l'information et la communication internes et externes.

## COMPOSITION ET FINANCEMENT

Pour mémoire, jusqu'en 2001, les communes participaient au financement du service à hauteur de Fr. 4.- / habitant, le solde étant assuré par la commune de Vevey.

En 2002, les communes ont accepté de cofinancer le service et de porter leur participation à Fr. 7.- / habitant. Celle-ci a été augmentée progressivement de quelques dizaines de centimes par année pour atteindre Fr. 7.50 en 2007.

Dès 2008, considérant la croissance globale des tâches du SAI, les communes ont accepté d'accorder au service une augmentation de leur participation de Fr. 2.- / habitant, afin de pouvoir créer un poste d'adjoint supplémentaire. Cette possibilité n'a toutefois pu se concrétiser que courant 2011.

Le service emploie 6 personnes, ce qui représente 4,5 EPT, soit une cheffe de service (100%), 3 adjointes (80%, 80% et 70%) et 2 secrétaires (60%). Pour l'année 2016, la facturation aux communes a été de Fr. 9.50 / habitant au lieu des Fr. 9.70 / habitant prévus au budget.

Par ailleurs, et dans la mesure du possible, le service facture aux institutions disposant d'un budget propre, les prestations effectuées à leur intention. Ceci permet de financer la part non couverte par les contributions communales. Il s'agit des institutions suivantes : CIEHL, Fonds intercommunaux culturel, sportif et de sauvetage, Commission prévention Riviera et, depuis 2006, Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera.

## LE SAI ET LES COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

Le tableau ci-dessous présente, de manière synthétique, une vue des principales collaborations intercommunales sur la Riviera et permet ainsi de situer le rôle et les secteurs d'interventions du SAI.

COORDINATION GÉNÉRALE	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS ÉQUIPEMENTS	CULTURE SPORTS	ÉCONOMIE TOURISME	SÉCURITÉ PRÉVENTION	SERVICES ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES	SOCIAL SANTÉ (PARTENARIAT CANTON - COMMUNES)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Conférence des syndics (CSD)</li> <li>Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)</li> <li>Conférence des municipalités Vevey - Montreux - La Tour-de-Peilz</li> <li>Autres conférences des municipalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera)</li> <li>Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier</li> <li>Cartoriviera</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds culturel Riviera</li> <li>Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevey-Riviera</li> <li>Fonds sportif intercommunal</li> <li>Convention relative à l'utilisation des installations sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE)</li> <li>Montreux-Vevey Tourisme (MVT)</li> <li>Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera</li> <li>Commission intercommunale de la taxe de séjour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association de communes Sécurité Riviera (Police, CSU, ORPC, SDIS)</li> <li>Commission prévention Riviera</li> <li>Inspection des chantiers</li> <li>Fonds intercommunal de sauvetage</li> <li>Addiction, Action communautaire, travail social (AACTS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SIGE</li> <li>SATOM</li> <li>Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera (GEDERIVIERA)</li> <li>VMCV SA</li> <li>Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)</li> <li>Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association régionale d'action sociale région Riviera (ARAS)</li> <li>Réseau santé Haut-Léman (RSHL)</li> <li>Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est Vaudois (ASANTE SANA)</li> </ul>

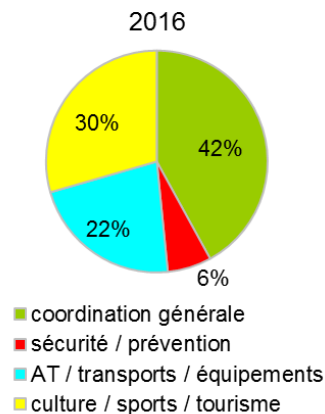
Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par le SAI

Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente



### À TITRE INDICATIF ...

La répartition des heures et des séances effectuées pour les différents domaines donne les proportions suivantes :



A relever, par rapport à 2015, une diminution de 5% pour le domaine "coordination générale", due notamment à la fin de l'étude fusion(s) et du projet-modèle "Objectif logements Riviera".

A noter également une légère augmentation de 4% du domaine AT / transports / équipements, en raison notamment des projets de modification du PDCn 4 et de la LATC (consultation publique / dépôt au Grand Conseil), ainsi que la finalisation de plusieurs études menées par la CORAT.

## LE SERVICE EN QUELQUES LIGNES ET QUELQUES CHIFFRES

Dans le cadre de la gestion des commissions et institutions permanentes, le SAI est chargé notamment d'organiser et de préparer les séances, de rédiger les procès-verbaux et d'assurer le suivi des décisions, et ce, pour toutes les commissions plénières et les différents groupes et / ou sous-groupes de travail dont il a la charge.

En 2016, le service a organisé / participé à 130 séances, dans le cadre des structures permanentes et des projets spécifiques pour lesquels il assure la gestion / il est impliqué; soit près de 24 commissions et groupes de travail concernés. Ceci représente une masse de travail considérable, nécessaire, mais pas forcément d'une grande visibilité publique ou médiatique.

Compte tenu du changement de législature en juillet 2016, le SAI a notamment consacré un temps important à la répartition des délégations / mandats intercommunaux, ainsi qu'aux dossiers / projets suivants :

- ⇒ Finalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusion(s) et / ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera et présentation aux conseils communaux;
- ⇒ Préavis intercommunal relatif à l'Espace régional des Pléiades et séance d'information y relative aux commissions des conseils communaux;
- ⇒ Finalisation du projet-modèle "Objectif logements Riviera" et présentation aux municipalités;
- ⇒ Suivi et finalisation des mandats d'études menés par la CORAT qui s'inscrivent à la suite du projet d'agglomération Rivelac;
- ⇒ Analyse et notes de synthèse du SAI sur la 4ème révision du plan directeur cantonal (PDCn 4) et la modification de la LATC pour la phase de consultation publique / dépôt au Grand Conseil.

En outre, parmi les dossiers suivis de manière régulière par le service, le Fonds culturel Riviera a nécessité à nouveau un travail conséquent, consacré d'une part aux très nombreuses demandes de soutien ponctuel et d'autre part, à la préparation du budget 2017.

Le SAI a également été sollicité pour la finalisation de la convention Cartoriviera et la consultation des municipalités / associations de communes concernées.

## coordination générale

Ce chapitre présente, sous forme résumée et thématique, les activités liées aux principales institutions, commissions et groupes de travail<sup>(1)</sup>. La classification par grand domaine d'activité reprend celle présentée dans le tableau (p. 2) relatif aux collaborations intercommunales.



### MISSION ...

Lieu de réflexions et d'échanges permettant aux syndicats de la Riviera de définir des lignes directrices pour la région.

A la demande d'une ou plusieurs municipalités, la CSD peut aussi traiter un projet / un dossier régional, en vue de soumettre des propositions aux municipalités.

### FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ composition : les 10 syndicats
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ environ 7 à 8 séances / an
- ⇒ pas de budget propre
- ⇒ dès 2008, invitation régulière de la CSD Riviera aux syndicats du Pays-d'Enhaut
- ⇒ organisation de séances spécifiques syndicats Riviera - Pays-d'Enhaut sous l'égide de la préfecture, ciblées sur les problématiques communes

### CSD (CONFÉRENCE DES SYNDICS DE LA RIVIERA)

La CSD s'est réunie à 7 reprises en 2016. Elle a notamment traité et suivi les projets spécifiques suivants.

- ⇒ Le projet-modèle "Objectif logements Riviera / Vers une charte intercommunale du logement pour la Riviera".

Retenu par la Confédération dans le cadre des projet-modèle "pour un développement territorial durable 2014-2018", et bénéficiant du soutien du canton, le projet Objectif logement Riviera a démarré en octobre 2014. Le mandat d'étude a été confié au bureau i consulting, concepteur de la démarche "objectif logements", outil de planification stratégique et d'aide à la décision. Conçu à l'échelle d'une commune, l'outil a été adapté en fonction des objectifs du projet-modèle, visant à identifier les besoins, définir les objectifs et élaborer des scénarios pour un développement équilibré de l'offre de logements à l'échelle de la Riviera. Un GT mixte politico-technique réunissant l'ensemble des partenaires concernés a suivi le déroulement de la démarche et participé aux ateliers organisée en 2015. Les résultats de l'étude ont ensuite été finalisés sous la forme d'un rapport de synthèse en deux parties, présentant les enjeux, objectifs et exemples de recommandations à mettre en œuvre à l'échelle des communes et de la région.

Le rapport de synthèse a été transmis aux municipalités, à la Confédération et au Canton en juin 2016. Il a en outre fait l'objet d'une présentation aux municipalités et aux membres du GT politico-technique en octobre 2016.

Outre la conduite opérationnelle de l'étude, le SAI est responsable du suivi du projet-modèle auprès de la Confédération. A ce titre, il a participé en automne 2016 à une première séance de bilan avec les responsables de l'Office fédéral du logement et les mandataires.

En tant que porteur du projet, la CSD est tenue régulièrement informée de l'avancement du dossier.

<sup>(1)</sup> Les informations relatives à l'organisation, au fonctionnement et aux activités passées de ces diverses commissions et institutions, se trouvent sur le site internet du SAI [www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch).

## coordination générale



Installations sportives régionales

### CSD (CONFÉRENCE DES SYNDICS DE LA RIVIERA)

- ⇒ La réponse au postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera".

Les dix CC ont pris acte de la réponse au postulat et du rapport d'étude durant la première moitié de l'année 2016. Conformément à la volonté exprimée par les dix municipalités en 2015, le Fonds sportif est chargé de poursuivre les réflexions sur la base dudit rapport. Les installations sportives ont toutefois fait l'objet d'un point de situation régulier dans le cadre de la CSD.

- ⇒ Structure sports-arts-études / Filière danse-études sur la Riviera

La filière danse-études n'est dispensée que dans deux structures Sports-Arts-Etudes (SAE) dans le canton : à l'EPS de Béthusy, à Lausanne, et à l'EPS de La Tour-de-Peilz. Créée en 2014, la filière danse-études de La Tour-de-Peilz est ouverte aux élèves de tout l'Est vaudois. Dans ce cadre, la formation préprofessionnelle "danse" est assurée par l'Atelier le Loft, dirigé par Florence Faure, dans ses locaux privés à Vevey.

Courant mai 2016, le SAI a été sollicité en vue d'une demande de soutien de la part de l'Atelier Le Loft pour la filière danse-études. Après examen du projet, il a été proposé de présenter le dossier à la CSD, avec pour objet une demande de participation financière des communes aux frais de locaux.

Après une phase de recherche sur le fonctionnement de la structure et de coordination avec l'Atelier Le Loft, le SAI a rédigé une note à l'intention de la CSD, qui a demandé des compléments d'informations. Il s'est avéré qu'une séance de travail avec les deux communes sites (La Tour-de-Peilz et Vevey) et les principaux interlocuteurs était nécessaire avant d'aller plus loin, ce qui a été programmé pour début 2017.

- ⇒ La finalisation de la nouvelle convention Cartoriviera.

Les réflexions initiées à fin 2015 pour réviser la convention relative à Cartoriviera se sont poursuivies en 2016. Afin de pérenniser l'outil et de garantir les prestations, il a été décidé d'établir une nouvelle convention sous la forme d'un contrat de droit administratif. En accord avec la CSD, le SAI a été sollicité pour rédiger le projet de convention et accompagner les démarches. La nouvelle convention, adoptée par tous les partenaires, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016.





## coordination générale



Mix et Remix®

### CSD (CONFÉRENCE DES SYNDICS DE LA RIVIERA)

Outre les projets spécifiques ci-avant, les principaux dossiers / projets régionaux ont fait l'objet d'un suivi et d'échanges réguliers tout au long de l'année.

En début de nouvelle législature, la CSD a adopté un nouvel ordre du jour dans un souci d'assurer une meilleure coordination et vision transversale, en regroupant les sujets par thématique (coordination générale / aménagement, transports, infrastructures / culture, sport / économie, tourisme / sécurité, prévention / santé, social).

Parmi les thématiques abordées, on peut citer plus particulièrement celle de l'aménagement du territoire, qui a été régulièrement à l'ordre du jour, avec la 4<sup>e</sup> révision du PDCn et le projet de modification de la LATC. Les syndics membres de la CORAT et le SAI ont ainsi assuré la coordination avec la CSD sur ces importants dossiers.

La culture a également fait l'objet d'échanges, notamment suite à un postulat déposé à La Tour-de-Peilz. Là aussi, les informations relayées à la CSD par le biais de membres du Fonds culturel Riviera et du SAI ont permis une meilleure coordination à l'échelle régionale.

Des informations préalables ont en outre été données concernant la rénovation du 2m2c et le projet de candidature aux JO 2026. Quant au rapprochement MVR - VMCV, les réflexions initiées en 2015 en partenariat avec le Canton se sont poursuivies en 2016, à un rythme cependant moins soutenu. Une nouvelle séance du GT est néanmoins prévue début 2017.

La CSD a en outre reçu plusieurs délégations d'associations régionales. La Promove est ainsi venue présenter ses activités et projets en cours, en particulier le bilan du projet AppApp lancé en 2015 avec le soutien des communes, la mise en œuvre d'une stratégie régionale et le projet de révision des statuts. Une délégation de la SATOM est également venue présenter les principaux enjeux liés au projet de révision des statuts soumis aux communes avant l'assemblée générale de la société.

Comme par le passé, la CSD a réservé un début de matinée à une rencontre organisée par l'UCV avec une délégation des municipalités du district. L'AdCV ayant également souhaité se présenter dans les différents districts en ce début de législature, la CSD a accueilli son secrétaire général lors de sa dernière séance de l'année.



## coordination générale

### CSD (CONFÉRENCE DES SYNDICS DE LA RIVIERA)

Outre le suivi régulier des dossiers thématiques, la CSD a été saisie de demandes ponctuelles, notamment le projet de développement de Radio Chablais et le renouvellement du soutien des communes à l'association Lavaux Patrimoine mondial. Dans les deux cas, elle a reçu les responsables et a pris connaissance de leurs projets. Les demandes ont ensuite été transmises aux municipalités, pour décision.

Comme chaque année, la CSD a également abordé ponctuellement de nombreux sujets, parmi lesquels un soutien moral à l'inscription des sites de Le Corbusier au Patrimoine mondial de l'Unesco, une prise de position concernant l'avenir du bureau de douanes du Port-Franc de Vevey, le suivi de l'organisation de la Fête fédérale de musique ou encore la problématique de la circulation autoroutière entre Villars-Ste-Croix et Montreux dans le cadre du projet d'élargissement des tunnels de Belmont. Dans ce dernier cas, la CSD a proposé que la CORAT désigne deux représentants de la Riviera pour participer au GT mis en place par l'OFROU.

Signalons enfin que le changement de législature a entraîné un renouvellement des mandats intercommunaux, qui a nécessité un important travail de préparation et de suivi. Le SAI s'est ainsi chargé d'organiser une séance réunissant l'ensemble des délégations municipales et de mettre à jour le tableau synoptique des collaborations intercommunales, ainsi que des modes de représentations des délégués communaux et intercommunaux dans ces différentes structures.

Force est de constater qu'entre les nombreux dossiers / projets en cours et les nombreuses sollicitations d'organes divers, la préparation et le suivi des séances de la CSD demandent un travail important en termes d'organisation, de coordination et de suivi.

En outre, les séances de la CSD sont aussi l'occasion pour M. Berdoz, préfet, de transmettre régulièrement des informations sur les sujets cantonaux ayant une influence importante sur les communes. La fructueuse collaboration perdure ainsi de manière naturelle et au gré des besoins exprimés de part et d'autre.

Au surplus, la rencontre des syndics de la Riviera et du Pays-d'Enhaut placée sous l'égide de la préfecture a été reportée à 2017 afin de laisser le temps aux nouvelles municipalités de s'installer. Enfin, la préfecture a d'ores et déjà obtenu un soutien financier de l'ensemble des communes du district et mis en place un comité d'organisation composé d'une délégation des syndics de la Riviera en vue de la visite du Conseil d'Etat prévue le 1<sup>er</sup> juin 2017.

## coordination générale



### BUT ...

Entente intercommunale ayant pour but de gérer un fonds destiné à participer au financement d'objets reconnus d'intérêt public régional par les 10 conseils communaux (études, projets, équipements).

### FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ conseil administratif (CA) : 1 représentant / municipalité (10 syndics)
- ⇒ commission intercommunale de gestion : 2 membres et 1 suppléant nommés par chaque conseil communal
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ au minimum 2 séances / an
- ⇒ financement : Fr. 5.- / hab. / an



Chantier de l'Espace régional des Pléiades

## CIEHL

(COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE D'ÉQUIPEMENTS DU HAUT-LÉMAN )

En 2016, le Conseil administratif (CA) de la CIEHL s'est réuni à 7 reprises. En dehors des affaires courantes telles que les comptes et le budget, le CA s'est principalement consacré à la finalisation de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016. Il a également finalisé le préavis CIEHL sur l'Espace régional des Pléiades durant cette même période.

Chacun de ces dossiers a fait l'objet d'une présentation aux commissions ad hoc des dix conseils communaux, en février pour l'Espace régional des Pléiades et en avril pour l'étude fusion(s) et/ou gouvernance régionale. Pour cette dernière, chaque membre des dix municipalités et chaque conseiller communal a reçu un exemplaire du rapport final de l'étude, ainsi qu'un rapport type avec des conclusions identiques.

Le préavis CIEHL relatif à l'Espace régional des Pléiades a été adopté par les dix conseils communaux entre février et avril 2016. Quant à l'étude fusion(s) et/ou gouvernance régionale, les conseils communaux ont pris acte des conclusions du rapport au printemps 2016.

S'agissant plus particulièrement des tâches du SAI, il a travaillé en tandem avec les mandataires de l'étude fusion(s) pour finaliser tous les documents (rapport d'étude, rapport type et conclusions, présentation aux CC, préparation des séances, rédaction de la base commune de rapport des commissions des CC), en étroite collaboration avec les secrétariats municipaux qui ont été sollicités pour assurer le suivi auprès des CC. Les principaux documents sont disponibles sur le site internet du SAI ([http://www.sai-riviera.ch/index\\_fichiers/Page2061.htm](http://www.sai-riviera.ch/index_fichiers/Page2061.htm)).

Le service a également contribué à la finalisation du préavis CIEHL de l'Espace régional des Pléiades, ainsi qu'à la préparation de la séance d'information aux commissions des CC, en étroite collaboration avec la commune de Blonay.

Concernant les différents mandats d'études octroyés dans la suite du PA/TU Rivelac et dont la participation de la Riviera est financée dans le cadre de la CIEHL, le SAI a effectué le suivi de la facturation, selon les clés de répartition définies pour chaque mandat et en collaboration avec le Service des finances de la Ville de Vevey.

*Un rapport d'activités spécifique CIEHL est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.*

## coordination générale



### POUR RAPPEL ...

[Le site internet du SAI](http://www.sai-riviera.ch)  
[www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch)

en ligne depuis 2006, reste le principal outil d'information quant aux principales institutions et dossiers / projets gérés par le service.

Dès 2014, une rubrique "archives" a été créée pour chacun des domaines traités, afin de séparer plus clairement la partie "actualité" de "l'histoire".

## INFORMATION ET COMMUNICATION

La plupart des études / projets en cours ont été finalisés dans le courant du 1er semestre 2016. En dehors des deux points ci-dessous déjà mentionnés au chapitre CIEHL précédent, il n'y a pas eu d'autre communication spécifique :

⇒ L'Espace régional des Pléiades :

Une séance a été organisée en février 2016, afin de présenter aux commissions des conseils communaux de la Riviera, le préavis intercommunal relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'un financement par la CIEHL du projet d'Espace régional des Pléiades;

⇒ L'Etude fusion(s) et/ou gouvernance régionale :

Une fois les dix municipalités consultées sur les derniers chapitres du rapport final, une séance a été organisée en avril 2016 pour présenter les résultats de l'étude aux commissions des conseils communaux.

En juin, en raison du changement de législature, le SAI a rencontré les syndicats nouvellement élus et leur a fait une présentation du service, de son fonctionnement et des problématiques régionales.

Au début du mois d'octobre, les municipalités de la Riviera et plus particulièrement les syndicats et conseillers municipaux en charge du logement ont été conviés à une présentation du rapport final du projet-modèle "Objectif logements Riviera" ainsi que des propositions pour la suite à donner à cette étude.

De plus, lors de la Conférence des syndicats du mois d'octobre, il a été décidé qu'une communication semestrielle sur les travaux de la CSD serait établie dès 2017 à l'intention des conseils communaux (sa rédaction est confiée au SAI). La première communication sera par conséquent transmise aux CC en juin 2017.

Outre le rapport d'activités et le site internet du service, les différents rapports d'activités annuels rédigés par le SAI pour plusieurs institutions qu'il gère constituent également une source importante d'information sur les travaux menés. Rappelons que ces rapports concernent la CIEHL, le Fonds culturel Riviera, la CORAT Riviera et la Commission prévention Riviera. Après adoption par les instances concernées, ces rapports sont tous disponibles sur le site internet du SAI.

## aménagement / transports / équipements



### MISSION ...

Commission consultative chargée d'étudier les problématiques régionales en lien avec l'aménagement du territoire et d'établir des propositions aux municipalités

### FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ commission consultative
- ⇒ CORAT plénière :  
1 représentant / municipalité  
+ 6 techniciens communaux
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ 3 à 4 séances / an ou plus selon les projets (5 séances en 2016)
- ⇒ pas de budget propre



Résultat direct de l'étude TP Riviera : démarrage de 3 nouvelles lignes en décembre 2016

## CORAT RIVIERA

(COMMISSION RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE)

Le SAI est chargé de l'organisation et du suivi des séances de la CORAT plénière, ainsi que des groupes de travail spécifiques actifs. Tout ou partie des membres de la CORAT plénière ont été impliqués dans divers groupes de travail en lien avec la suite du projet d'agglomération transports / urbanisation Rivelac (PA T/U Rivelac), s'agissant de la commission chargée de mener les travaux y relatifs, pour le secteur géographique de la Riviera.

Travaux menés par la CORAT / le SAI pour le secteur Riviera

⇒ Le schéma directeur d'aménagement de la RC 780a :

Les mandataires (pour mémoire : RR&A et Hüsler & Associés) ont fourni un rapport final constitué de deux importants cahiers en mai 2016, qui ont été validés par la CORAT. Les documents ont été transmis aux municipalités et services techniques, afin que chaque commune puisse poursuivre le travail sur cette base. Les documents sont disponibles sur le site internet du SAI (<http://www.sai-riviera.ch/CORATRC780Arapportfinal.pdf>).

⇒ L'étude de développement du réseau de transports publics de la Riviera :

L'étude TP Riviera a été finalisée par le mandataire (pour mémoire : C&G ingénieurs conseil SA) fin août 2016, après avoir été soumise aux municipalités qui l'ont validée. Grâce au travail très précis qui a été fourni, certaines municipalités ont pu déposer un préavis devant leur CC, ce qui a permis de créer 3 nouvelles lignes de TP dès la mi-décembre 2016. Les documents sont disponibles sur le site du SAI (<http://www.sai-riviera.ch/CORATetudeTPRivierarapportfinal.pdf>).

⇒ L'étude sur les vélos en libre-service (VLS) :

Consultées fin 2015 sur le rapport d'étude, les municipalités ont montré un intérêt différencié selon leur position géographique et leur priorité budgétaire. En bref, les communes urbaines et riveraines ont montré un plus grand intérêt que les autres à compléter / créer le réseau VLS. La réalisation de l'étude a en tout cas permis d'avoir une base commune à laquelle se référer en cas de volonté de développer le réseau.

## aménagement / transports / équipements

### CORAT RIVIERA

(COMMISSION RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE)

D'une manière générale, un point de situation est fait sur la suite qui est donnée par les communes aux études réalisées par la CORAT. Ceci demande au SAI un suivi technique et administratif, en collaboration étroite avec le bureau team+ (appui et coordination technique). Pour 2016, le service totalise 12 séances entre la CORAT plénière et les différents groupes de travail, cela sans compter les séances préparatoires et le temps consacré à l'analyse des documents fournis par les mandataires. Le SAI se charge également de la facturation pour tous les mandats d'études découlant du projet d'agglomération et financés dans le cadre de la CIEHL.

#### Implication de la CORAT / du SAI à l'échelle de l'agglomération

Dans le cadre de la nouvelle législature, les représentants des municipalités membres de la CORAT sont tous délégués au COPIL de l'agglomération Rivelac. Le BTC et le COPIL se sont réunis chacun une fois en novembre 2016, principalement pour faire un point de situation sur les démarches de chaque secteur géographique.

Par ailleurs, deux objets cantonaux ont été discutés régulièrement tout au long de l'année, la 4<sup>ème</sup> adaptation du plan directeur cantonal / la modification de la LATC et leurs conséquences pour les communes. La CORAT a pris position sur le PDCn4 dans le cadre de la consultation publique. Par ailleurs, le SAI a fourni une analyse synthétique sur l'EMPD relatif au PDCn4 et sur l'EMPL relatif à la modification de la LATC. Cette analyse a été distribuée tant à la CORAT qu'à la CSD, ainsi qu'aux députés de la Riviera.

Les principaux sujets de préoccupation des communes et organes régionaux dans les domaines de l'aménagement et de l'économie (CORAT / Promove) découlent de l'application du PDCn4, en particulier sur les aspects du potentiel d'accueil de nouveaux habitants et du système de gestion des zones d'activités. Une collaboration plus étroite entre ces deux organismes sera mise en place.

## aménagement / transports / équipements



### CORAT RIVIERA

(COMMISSION RÉGIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE)

#### Autres dossiers

##### ⇒ Bus du Petit Prince

Le SAI s'est chargé de la facturation aux communes pour l'année 2016, sur la base des conditions d'exploitation acceptées par les 16 exécutifs concernés (10 Riviera / Villeneuve / 5 Veveyse fribourgeoise).

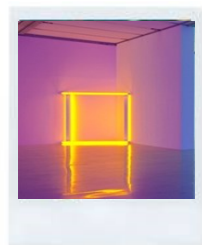
##### ⇒ Terrains de football (préavis régional de 2007 adopté par les 10 CC)

La dernière étape de réalisation des terrains de football a été clôturée avec l'inauguration du site de la Saussaz en septembre 2016. La facturation de la participation des communes est prévue pour le début 2017.

*Un rapport d'activités spécifique CORAT est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.*



## culture / sports



### BUT ...

Entente intercommunale qui a pour but de soutenir les institutions culturelles de portée régionale en participant à leurs charges artistiques, ainsi qu'aux frais d'édition de l'Agenda régional

### FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ conseil administratif (CA) : 1 représentant / municipalité
- ⇒ bureau exécutif (BE) : 3 délégués nommés par le CA, dont le président
- ⇒ commission intercommunale de gestion (cogest) : délégués nommés par chaque conseil communal
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ 4 séances ou plus / an pour le BE
- ⇒ 4 séances / an pour le CA
- ⇒ 2 séances / an pour la cogest
- ⇒ financement : Fr. 48.- / hab. en 2016

### FCR (FONDS CULTUREL RIVIERA)

Rappelons que la convention intercommunale "Fonds culturel Riviera" est entrée en vigueur en juillet 2003, après avoir été adoptée par les dix conseils communaux de la Riviera et ratifiée par le Conseil d'Etat. Les organes du fonds sont le conseil administratif, composé de délégués des dix municipalités, le bureau exécutif, dont les membres sont nommés par le conseil administratif et la commission intercommunale de gestion, composée de délégués choisis par chacun des dix conseils communaux parmi ses membres.

Le SAI est chargé du secrétariat et de la gestion du fonds et, dans ce cadre, il prépare et assure le suivi des séances du conseil administratif et du bureau exécutif. Il assure la gestion financière du fonds et entretient des contacts réguliers avec les institutions bénéficiaires du fonds. Le SAI effectue également un premier examen des demandes de soutien et d'intégration au fonds; à cet effet, il rédige les préavis y relatifs à l'intention du bureau exécutif.

Les tâches auxquelles le SAI s'est consacré durant l'année 2016 sont principalement :

- ⇒ le contact et le suivi avec les institutions bénéficiaires du fonds, ainsi qu'une analyse de leur évolution tant programmatique que financière;
- ⇒ le suivi de la gestion de l'agenda culturel régional, en collaboration avec les différents partenaires, en particulier, le service culturel de Vevey et MVT;
- ⇒ l'élaboration du budget 2017, sur la base des conditions propres au fonds et de l'analyse précitée;
- ⇒ l'élaboration des comptes 2015 et la mise à jour régulière des comptes provisoires de l'année en cours, permettant d'informer le CA et le BE de la situation en temps réel;
- ⇒ l'analyse des demandes de soutien ponctuel et la rédaction des préavis y relatifs.

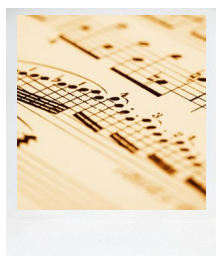
En 2016, 39 demandes de soutien ponctuel ont ainsi été traitées par le FCR, dont 14 ont reçu une réponse favorable. Sur l'ensemble des soutiens octroyés, quatre l'ont été au titre d'aide à la création, afin de soutenir les compagnies régionales proposant une création dans la région.

Le SAI constate que le nombre de demandes de soutien ponctuel est en augmentation par rapport à 2015. Le traitement des dossiers génère toujours un travail considérable.

*Un rapport d'activités spécifique FCR est transmis aux municipalités et aux conseils communaux.*



## culture / sports



### BREF HISTORIQUE :

- ⇒ 01.01.2002 : fusion des conservatoires de Montreux et de Vevey
- ⇒ En parallèle, convention entre la Fondation du Conservatoire Riviera et les 10 municipalités fixant les conditions de soutien financier
- ⇒ 2002-2012 : facturation et suivi financier par le SAI pour les 10 communes
- ⇒ 01.08.2012 : entrée en vigueur de la LEM (Loi sur l'enseignement de la musique)
- ⇒ 01.01.2013 : entrée en vigueur d'une nouvelle convention entre les communes et le CMVR

### CMVR

(CONSERVATOIRE ET ÉCOLE DE JAZZ MONTREUX-VEVEY-RIVIERA)

Pour rappel, les communes de la Riviera soutiennent financièrement le conservatoire depuis 2002, selon des règles définies par le biais d'une convention signée entre les communes et le conservatoire.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les écoles de musique (LEM) en 2012, les modalités du soutien des communes ont été entièrement revues et adaptées afin de respecter les nouvelles règles instaurées par le canton, pour aboutir à la signature d'une nouvelle convention, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le SAI est chargé de l'application de la convention, soit pour l'essentiel, la facturation et le suivi financier pour les communes.

Rappelons que depuis 2015, le montant des contributions directes versées par les communes au conservatoire a été légèrement adapté pour tenir compte de la reconnaissance des autres écoles de musique et permettre de maintenir des réductions d'écolages pour les élèves de la Riviera.

Le SAI entretient en outre des contacts réguliers avec le conservatoire, notamment concernant la réfection et l'entretien des locaux, dont la prise en charge incombe aux communes.

## culture / sports



### BUT ...

Fonds destiné à allouer des subventions aux clubs sportifs de la Riviera pour soutenir et encourager la formation des jeunes sportifs de 5 à 20 ans

### FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ assemblée générale :  
1 représentant / municipalité  
+ participation des délégués au sport de Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ minimum 1 séance / an
- ⇒ financement : Fr. 6.90 / hab. en 2016

## FONDS SPORTIF

(FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES S'OCCUPANT DE LA FORMATION DES JEUNES)

L'assemblée annuelle du fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a eu lieu le 14 juin 2016 pour l'adoption des comptes 2015 et l'attribution des subventions 2016.

Le nombre de jeunes sportifs étant en très légère diminution par rapport à l'année précédente, alors que la population de la Riviera continue de s'accroître, le montant à disposition du fonds a permis d'augmenter la subvention par junior de Fr. 64.- à Fr. 64.50, tout en intégrant un nouveau club sportif au nombre des clubs subventionnés et en maintenant la contribution des communes à Fr. 6.90 / habitant au lieu des Fr. 7.- / habitant budgétés. L'assemblée a toutefois décidé à l'unanimité de maintenir la participation des communes à Fr. 7.- / habitant au budget 2017.

L'ensemble des conseils communaux ayant pris acte de la réponse au postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera" et du rapport d'étude y relatif, l'assemblée générale a accepté de poursuivre les réflexions sur la base de dite étude. Dans un premier temps, il est convenu de réunir un groupe de travail technique afin d'établir des propositions concrètes à soumettre aux politiques, notamment sur les installations prioritaires, le calendrier et les aspects financiers. La première séance de ce GT aura lieu en janvier 2017.

L'assemblée générale du Fonds sportif a également été l'occasion de faire le point sur la réciprocité des abonnements de ski sur les domaines skiables des Pléiades et de Jaman / Rochers-de-Naye, en phase de test pour une période de 3 ans.

La perception globale est positive, même si la réciprocité semble avoir plus de succès du côté de Jaman / Rochers-de-Naye, que du côté des Pléiades, probablement par manque d'information. L'accent sera par conséquent mis sur la communication, en partenariat notamment avec MVR.

Cette offre d'abonnement réciproque reste toutefois un "plus" indéniable pour les stations et les habitants de la région.

## économie / tourisme



### BUT ...

Fondation ayant pour but de participer au maintien, au développement et au perfectionnement de l'équipement touristique des communes de la Riviera

### FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ conseil de fondation : 1 représentant / municipalité
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ minimum 1 séance / an
- ⇒ financement (par année) :  
Fr. 5'000.- / grande commune  
Fr. 2'500.- / petite commune  
Fr. 10'000.- de la taxe de séjour

## FONDATION POUR L'ÉQUIPEMENT

### TOURISTIQUE DE LA RIVIERA

Pour mémoire, la Fondation pour l'équipement touristique de la région veveysanne s'est étendue aux communes de Montreux et Vevey en 2006 pour devenir la Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera. Les nouveaux statuts de dite fondation ont été adoptés en juin 2006 par le Conseil de fondation.

Le Conseil de fondation est composé d'un représentant par municipalité. D'autre part, dans un souci de bonne coordination, MVT est invité à toutes les séances du Conseil de fondation.

La Fondation est alimentée financièrement par les contributions annuelles des communes et par un montant forfaitaire octroyé par la Commission de la taxe de séjour.

Le SAI assure le secrétariat et la gestion de la fondation (préparation des séances, procès-verbaux, préavis sur les projets et suivi des dossiers, etc.). Il s'occupe également du suivi auprès du Registre du commerce et de l'Autorité de surveillance des fondations.

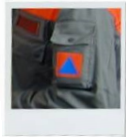
En 2016, le Conseil de fondation s'est réuni une seule fois, le 11 mai, pour adopter le rapport et les comptes de l'exercice 2015 et traiter une demande de soutien de la Fondation des amis du musée Jenisch pour le réaménagement du jardin du musée. Cette demande de soutien a été acceptée à l'unanimité par les membres du conseil de fondation sous réserve toutefois que les Amis du musée réunissent les fonds nécessaires à la réalisation du projet.

### MVT (MONTREUX-VEVEY TOURISME)

Rappelons qu'en 2002, le SAI a été chargé, avec l'appui d'un groupe de travail politique, de proposer un nouveau cadre global et une nouvelle clé de répartition financière pour la participation des collectivités publiques au financement de MVT. Cette nouvelle clé de répartition est entrée en vigueur en 2003, et ce, pour la période s'étendant jusqu'en 2005-2006.

MVT a ensuite déposé des demandes de reconduction et d'augmentation de la subvention pour les périodes 2006-2008 / 2009-2011 / 2012-2014 / 2015-2017. Celles-ci ont été acceptées par les municipalités et les conseils communaux de la Riviera.

## sécurité / prévention



### MISE EN PLACE DE L'ASR :

#### QUELQUES DATES IMPORTANTES ...

- ⇒ 2001-2006 :  
Phase de régionalisation  
des 10 polices municipales,  
élaboration des statuts de  
l'association de communes  
"Sécurité Riviera" et du  
préavis y relatif
- ⇒ 2007 :  
Entrée en vigueur de  
l'association de communes  
"Sécurité Riviera"
- ⇒ 2011  
Intégration de l'ORPC à  
l'ASR
- ⇒ 2014  
Intégration des SDIS à  
l'ASR

#### SITE INTERNET ...

de l'association de communes  
"Sécurité Riviera" (ASR) :  
[www.securite-riviera.ch](http://www.securite-riviera.ch)

## PLATEFORME "SÉCURITÉ RIVIERA"

Les prestataires sécuritaires étant tous intégrés à l'Association de communes Sécurité Riviera depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (Police / CSU / ORPC / SDIS), le SAI n'est plus impliqué depuis. Toutefois, les principales étapes de la constitution de la plateforme sécurité sont rappelées ci-après à titre informatif.

- ⇒ Fin 2005, adoption des règlements SDIS et création des 4 plateformes.
- ⇒ Début 2007, entrée en vigueur de l'ASR qui regroupe la Police (y.c. administrative et du commerce) et le CSU.
- ⇒ Au printemps 2008, finalisation d'une convention de collaboration ORPC Riviera / SDIS Montreux-Veytaux.
- ⇒ Fin 2010, adoption par le conseil intercommunal de l'ASR et les dix conseils communaux des statuts modifiés intégrant l'ORPC Riviera à l'ASR.
- ⇒ En mars 2011, approbation des nouveaux statuts par le Conseil d'Etat et intégration effective de l'ORPC Riviera à l'association de communes dès cette date.

Rappelons que suite à l'intégration de l'ORPC Riviera au sein de l'ASR, les collaborations entre l'ORPC Riviera et l'ORPC du Pays-d'Enhaut se sont poursuivies sur une base volontaire, et ont été formalisées par un contrat de droit administratif entré en vigueur le 1er janvier 2016.

- ⇒ Mi-2013, adoption par le conseil intercommunal de l'ASR et les dix conseils communaux des statuts modifiés intégrant les SDIS à l'ASR.
- ⇒ En septembre 2013, approbation des nouveaux statuts par le Conseil d'Etat.

## sécurité / prévention



### MISSION ...

Commission visant à favoriser une politique régionale cohérente en matière de prévention dans les domaines de la toxicodépendance et de la protection de la jeunesse et à soutenir financièrement des projets d'intérêt régional

### FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : les 10 communes de la Riviera
- ⇒ composition :
  - 4 représentants des municipalités
  - 6 délégués techniques (justice, sécurité / CSI / écoles / Jeunesse / AACTS)
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ en général 3 séances / an
- ⇒ financement : Fr. 1.- / hab. / an

### COMMISSION PRÉVENTION RIVIERA

Le SAI assure le secrétariat, la gestion et la coordination de cette commission.

La commission prévention s'est réunie à 3 reprises en 2016.

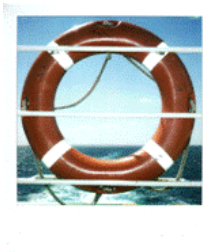
Les principaux projets soutenus en cours d'année sont les suivants :

- ⇒ Service des affaires sociales, familles et jeunesse Montreux - "Toi x Toi = Neuf";
- ⇒ Service jeunesse Vevey - Animai 2016;
- ⇒ Urban Project - 2ème édition;
- ⇒ Stop Suicide - Campagne de prévention en Suisse romande;
- ⇒ ADN Dialect - Ghetto Jam 2016-2017;
- ⇒ Pro Juventute - Conseil + aide 147 (2014-2016);
- ⇒ Hotel Institute Montreux (HIM) - Protection par les pairs dans les bars de Montreux.

De plus, comme chaque année un courrier concernant la prévention des risques liés à l'abus d'alcool a été distribué à tous les parents des élèves de 10<sup>ème</sup> année (Harmos).

*Un rapport d'activités spécifique est transmis aux municipalités.*

## sécurité / prévention



### BUT ...

Fonds intercommunal destiné à subventionner le matériel important et durable nécessaire à la pratique de la sécurité des usagers du lac

### FONCTIONNEMENT ...

- ⇒ périmètre : 8 communes (7 Riviera + St-Saphorin)
- ⇒ assemblée générale : 1 représentant / municipalité
- ⇒ secrétariat, gestion et coordination par le SAI
- ⇒ 1 séance / an
- ⇒ financement : Fr. 0.50 / hab. / an

## FONDS INTERCOMMUNAL

DE RÉSERVE POUR L'ACHAT ET LE RENOUELEMENT D'UNITÉS

### DE SAUVETAGE

Destiné à subventionner le matériel important et durable, nécessaire à la pratique de la sécurité active des usagers du lac, le fonds est alimenté chaque année à raison de Fr. 0.50 / habitant par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, St-Légier-La Chiésaz, St-Saphorin et Vevey. Le SAI assure le secrétariat et la gestion du fonds depuis sa création en 1997.

L'Assemblée générale (AG) du fonds est convoquée usuellement une fois par année durant le 1<sup>er</sup> semestre, pour traiter les comptes, le budget et les éventuelles demandes de soutien financier des sociétés de sauvetage.

En 2016, l'AG s'est réunie le 20 avril et a adopté les comptes 2015 à l'unanimité. En l'absence de demande de soutien pour l'année en cours et au vu des montants en caisse, l'assemblée a décidé de ne pas facturer de participation aux communes pour 2016.

La prochaine AG aura lieu en avril 2017 avec les représentants issus des nouvelles municipalités.

## conclusion



L'année 2016 a été marquée par le changement de législature en milieu d'année et par un premier semestre dense, que ce soit d'un point de vue politique ou technique, au cours duquel un certain nombre d'études ont pu être finalisées, en particulier dans les domaines institutionnels (étude fusion(s) et/ou gouvernance régionale), de la mobilité (études RC 780 et TP Riviera) et du sport (étude installations sportives régionales), pour ce qui est des dossiers suivis par le SAI.

S'agissant des projets, citons également quelques réussites concrètes pour 2016, notamment sur le plan sportif, avec la réalisation du stade régional d'athlétisme inauguré en mai et la réalisation de la dernière étape des terrains de football inaugurés en septembre, projets sur le site de la Saussaz à Montreux. Mais aussi, la mise en service de 3 nouvelles lignes VMCV, découlant directement de l'étude de développement du réseau de transports publics de la Riviera, menée dans le cadre de la CORAT.

Quant au second semestre, il a principalement consisté à la phase de "mise en route" des différents organes régionaux, inhérente à ce début de législature. Dans ce cadre, il s'agit pour le SAI de permettre aux nouveaux élus de saisir les règles de fonctionnement de ces organes et de faciliter leur bonne intégration.

En lien avec les points relevés ci-dessus et comme de coutume, nous souhaitons remercier la Conférence des syndicats et les municipalités pour la confiance témoignée à notre service. Nos remerciements vont également à tous les techniciens qui ont travaillé à nos côtés à l'avancée de ces projets / dossiers, ainsi qu'aux greffes et secrétaires municipaux, relais indispensables et permanents et ce, sans oublier les conseillers communaux qui s'investissent dans les différentes commissions intercommunales.

En final, je tiens à remercier mon équipe, soit Nicole et Joëlle qui assurent un secrétariat efficace et accueillant, ainsi que Laurence, Sophie et Anne-Laure qui m'accompagnent et m'épaulent sur les nombreux et variés dossiers régionaux.

Colette Rossier  
Cheffe du service

Vevey, avril 2017



# lexique

AACTS	Fondation Addiction, Action Communautaire, Travail Social
ADCV	Association de communes vaudoises
AG	Assemblée générale
ARAS	Association régionale pour l'action sociale région Riviera
ASANTE SANA	Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est Vaudois
ASR	Association Sécurité Riviera
AT	Aménagement du territoire
BE	Bureau exécutif
BTC	Bureau technique de coordination
CA	Conseil administratif
CC	Conseil communal
CICG	Compagnie industrielle et commerciale du gaz
CIEHL	Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman
CMVR	Conservatoire et école de jazz Montreux Vevey Riviera
COFIL	Comité de pilotage
CORAT	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire
CSD	Conférence des syndicats de la Riviera
CSI	Centre social intercommunal
CSU	Centre de secours et d'urgence
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
EMPL	Exposé des motifs et projet de loi
EPS	Etablissement primaire et secondaire
EPT	Equivalent plein temps
FCR	Fonds culturel Riviera
GEDERIVIERA	Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera
GT	Groupe technique
LATC	Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEM	Loi cantonale sur les écoles de musique
MVR	Transports Montreux-Vevey Riviera
MVT	Montreux-Vevey Tourisme
OFROU	Office fédéral des routes
ORPC	Organisation régionale de protection civile Riviera
PA / PA T/U	Projet d'agglomération « transports et urbanisation »
PDCN	Plan directeur cantonal
PROMOVE	Promotion économique de la Riviera
PSHL	Plate-forme santé du Haut-Léman
SAE	Sports-Arts-Études
SAI	Service des affaires intercommunales de la Riviera
SATOM	Société anonyme pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône Monthey
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SIGE	Service intercommunal de gestion
TP	Transports publics
UCV	Union des communes vaudoises
VLS	Vélos en libre-service
VMCV	Transports publics Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve